

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 18 (1885)

**Artikel:** Étude biblique : Ephésiens II, 3  
**Autor:** Dietrich, G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379365>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉTUDE BIBLIQUE

### Ephésiens II, 3.

---

Toutes nos traductions du Nouveau Testament, y compris la version Segond, rendent les derniers mots du verset indiqué de la manière suivante : « et nous étions par nature des enfants de colère comme les autres. »

Si ces mots se rapportent aux hommes en général, la pensée qu'ils renferment est certainement vraie et conforme à la doctrine biblique et particulièrement à celle de l'apôtre saint Paul, et je ne la mets point en discussion ; mais une autre question est de savoir si c'est cette pensée-là que l'apôtre a voulu énoncer par les mots que nous lisons en cet endroit de sa lettre aux Ephésiens. J'en doute fort, et voici les considérations qui me font rejeter l'interprétation qu'on en a donnée.

Quels sont les hommes désignés par le pronom « nous ? » Pour répondre à cette question, faisons d'abord observer que l'apôtre, dans toutes ses lettres, ne reconnaît que deux catégories d'hommes, savoir les circoncis et les incirconcis, les Juifs et les Grecs, ces derniers étant pour lui les représentants de la totalité des païens. (Cf. Rom. II, 90, 10 ; III, 9 ; Gal. III, 28 ; Col. III, 11.)

Il est impossible que ce « nous » désigne les païens, car il est directement opposé au mot « vous » qui figure dans les deux versets qui précèdent le nôtre, et qui s'adressent aux membres de l'Eglise d'Ephèse qui étaient en grande majorité d'origine païenne et auxquels il dit : « Vous étiez morts par vos offenses et vos péchés, dans lesquels vous marchiez autrefois selon le

train de ce monde, ... selon l'esprit qui agit maintenant dans les fils de la rébellion ; » puis il continue en disant : « nous tous aussi étions de leur nombre..., et nous étions des enfants de colère comme les autres. » La différence des pronoms « nous » et « leur » marque évidemment une différence de personnes. Le mot « vous » désignant les païens, « nous » peut désigner soit les Juifs seuls, soit les Juifs et les païens ensemble, c'est-à-dire tous les hommes en général.

Certes, si l'apôtre parlait ici de l'humanité tout entière, comme étant la descendance d'Adam, il aurait pu dire des uns et des autres, qu'« il n'y a point de distinction, car tous ont péché, et sont privés de la gloire de Dieu » (Rom. III, 23), mais dans ce cas comment peut-il dire aux Ephésiens que « nous, » c'est-à-dire tous les hommes, étions des enfants de colère *comme les autres* ? quel sens auraient ces trois derniers mots ? qui seraient ces « autres ? »

Nous ne pouvons donc faire autrement que d'admettre que le pronom « nous » désigne ici les Juifs seuls et que l'apôtre parle de lui et de ses compatriotes, dont toute l'histoire est basée sur la séparation profonde et tranchée d'avec les païens. Ils sont le peuple élu, se disant avec orgueil les enfants d'Abraham, les enfants de Dieu (Jean VIII, 37-41) ; Jésus les appelle les fils du royaume (Math. VIII, 12), et il dit à la femme cananéenne ce mot en apparence dur : « il n'est pas bien de prendre le pain des enfants (c'est-à-dire des Juifs), et de le jeter aux petits chiens (c'est-à-dire aux païens). (Math. XV, 24.) Mais s'il en est ainsi, une nouvelle difficulté et la plus importante surgit : comment l'apôtre a-t-il pu écrire aux Ephésiens que c'est « par nature » que les Juifs sont des enfants de colère ? On a prétendu que le mot « nature » désigne ici la nature humaine et corrompue, telle qu'elle est depuis la chute d'Adam. Cela ne se peut ; car, le mot « nature » ainsi compris, l'état des Juifs se confondrait avec celui de l'humanité tout entière, et comme nous l'avons déjà dit, les mots « comme les autres » n'auraient point de sens. Il est impossible de donner ici au mot de nature une autre signification que celle de *naissance* ; c'est par leur naissance, par le fait naturel et physique de leur descendance

d'Abraham, d'Isaac et de Jacob que les Juifs étaient les enfants de l'alliance, les enfants du royaume. Du reste, l'apôtre exprime à peu près la même pensée et emploie le même terme de φύσει, en écrivant aux Galates (II, 15) : « Nous, nous sommes Juifs de naissance, et non pécheurs d'entre les païens. » Il serait absurde de parler de « Juifs par nature, » en prenant ce dernier mot dans le sens que nous lui donnons généralement ; ce n'est pas la nature qui les a fait être Juifs, mais c'est leur descendance d'Abraham, leur naissance. Saint Paul appelle les païens « des étrangers. » (Ephés. II, 12, 19.)

L'apôtre dit ailleurs des Juifs : « Dieu n'a point rejeté son peuple, qu'il a connu d'avance ; une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée dans l'Eglise. En ce qui concerne l'Évangile, ils [me]<sup>1</sup> sont ennemis et odieux, à cause de vous (païens), mais en ce qui concerne l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères : car Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel. (Rom. XI, 2, 25, 28, 29).

Il y a donc une contradiction évidente entre les termes dont l'apôtre se sert en parlant des Juifs : il les appelle le peuple élu, les fils du royaume, aimés de Dieu à cause de leurs pères, et dans l'épître aux Ephésiens il les qualifierait d'enfants de colère. Nous en concluons que la traduction de ce verset, telle qu'elle a été faite, n'exprime pas la pensée de l'apôtre, et ne peut être juste.

Puis, je vois encore une autre chose qui me fait douter de la justesse de la traduction reçue ; c'est la place que le mot φύσει occupe dans l'original, où il se trouve entre τέκνα et ὀργής. En effet, quoique la langue grecque laisse pour la construction des phrases une grande liberté à l'écrivain, et que, de plus, nous ne puissions demander à l'apôtre hébreu de la savoir écrire d'une manière élégante et parfaitement correcte, il me semble cependant que, si sa pensée était telle qu'on dit, il aurait assigné

<sup>1</sup> Cf. Rom. V, 10. C'est-à-dire « je ne suis pas leur ennemi, mais ils se posent en ennemis contre moi. »

une place par trop singulièrement choisie au circonstanciel « par naissance, » censé se lier à « nous sommes » et séparant, contre toute raison et toute règle, le substantif d' « enfants » de celui de « de colère » qu'on en fait dépendre.

Mais nous pouvons donner une autre construction à la phrase, en y liant le terme « par naissance » à « enfants » et celui « de colère » à « nous sommes; » nous mettrons les mots « τέκνα φύσει » entre deux virgules, en les regardant comme une apposition du pronom « nous, » et ferons dépendre le génitif « ὁργῆς » de « ἡμεν. ».

Le verbe εἶναι suivi d'un génitif prend la signification de « être de ou à quelqu'un, être de son parti, lui appartenir, lui être soumis, » et se rencontre dans ce sens fréquemment dans le Nouveau Testament. Nous lisons : 1 Cor. I, 12 : « Je suis de Paul, » etc. — I Thes. V, 5 et 8 : Nous ne sommes ni de la nuit, ni des ténèbres. Nous sommes du jour. — Math. V, 3 : Le royaume des cieux est à eux. — Voyez encore Marc XII, 7 ; Jean XIX, 24 ; Act. XXI, 11 ; Rom. XIV, 8, etc.

Les paroles de l'apôtre ainsi comprises ne renferment aucune contradiction et présentent un sens parfaitement clair et conforme à son enseignement général.

Voici donc la traduction que nous proposons :

*et nous, enfants par naissance, étions soumis à la colère comme les autres ;*

ou bien, exprimant ces mots d'une manière plus explicite, et regardant à ceux qui suivent dans ce même chapitre, nous dirons que la pensée que l'apôtre a voulu énoncer a été celle-ci :

Nous, Juifs, sommes la postérité d'Abraham, le peuple élu, les enfants du royaume de Dieu ; mais, quoique étant enfants par suite de notre origine et selon la loi de la solidarité générique, nous tous étions, par suite de nos propres péchés et selon la loi de la responsabilité individuelle, retombés sous le coup de la colère de Dieu, tout aussi justement que les autres, le reste de l'humanité, Dieu ayant renfermé tous les hommes dans la désobéissance pour faire miséricorde à tous (Rom. XI, 32);

car vous, Ephésiens, vous étiez morts par vos péchés et en dehors de l'Etat d'Israël, et nous, Juifs, Dieu nous a rendus à la vie tous ensemble avec Christ, en sorte que vous n'êtes plus étrangers aux alliances de la promesse, mais que vous êtes concitoyens des saints, faisant partie de la maison de Dieu ; car vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire ; et cette édification vaut bien et surpasse même notre élection faite en Abraham, dont la bénédiction devait aussi s'étendre sur vous et sur toutes les familles de la terre. (Gen. XII, 3 ; Act. III, 25 ; Gal. III, 8 ; Rom. III, 9.)

G. DIETRICH.

---